

SAISON THERMALE 2020



MA CURE

À BALARUC-LES-BAINS

STATION THERMALE DE MÉDITERRANÉE
1^{ER} ÉTABLISSEMENT THERMAL DE FRANCE

BALARUC
LES BAINS
Les Thermes

Cher(e) curiste,

Bienvenue aux Thermes de Balaruc-les-Bains !

Ancré en Méditerranée, votre établissement thermal, avec son architecture unique, tel un paquebot amarré avec vue sur l'étang de Thau, vous invite à embarquer à partir du lundi 2 mars 2020 pour une nouvelle saison thermale.

Rejoignez-nous et accordez-vous le temps d'une cure thermale pour prendre soin de vous, soulager votre corps et préserver votre capital santé.

Lors de cette précieuse parenthèse, nous vous accompagnons en plus de votre cure thermale dans nos programmes dédiés, nos conférences ou nos soins Santé Vous Bien et vous invitons à renouer à votre rythme avec de l'activité physique, du bien-être psychique et conjuguer plaisir et équilibre alimentaire.

Chaque année, nous sommes heureux de vous prodiguer les soins naturels à base de notre eau thermale dont vous exprimez les bienfaits jusqu'à 9 mois après votre séjour à Balaruc-les-Bains.

Toute l'équipe des Thermes est fière de vous apprendre que nous obtenons cette année notre certification Aquacert et notre certification ISO 9001, qui garantissent le plus haut niveau de qualité en matière d'hygiène, de sécurité, de soin et de service rendu.

Merci d'avoir contribué à cette reconnaissance par votre confiance renouvelée, le partage de vos expériences qui inspirent et motivent notre détermination à nous remettre en question et à nous dépasser aux fins de vous satisfaire.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement,

Sylvain BONNET, directeur,

et toute l'équipe des Thermes de Balaruc-les-Bains



S O M M A I R E

L'eau thermale de Balaruc-les-Bains	3
La Rhumatologie	4-5
La Phlébologie	6-7
Les forfaits de cure	8-9
Ma réservation	10
Avant de partir en cure	11
Mon médecin thermal	12-13
Dès mon arrivée	14-15
A la fin de mon séjour	16-17
Ma cure au quotidien	18-19
Votre satisfaction, notre priorité	20-21
Je réserve ma cure thermale	23-24
Je réserve ma mini cure santé, mes soins thermaux à la carte et ateliers santé	25-26
En plus de ma cure	27
Le parcours santé - Lombalgie	28
Mes soins Santé Vous Bien	30-32
Ma mini cure santé - Rhumato	33
Ma mini cure santé - Jambes légères	34
Ma mini cure santé - Rhumato-Phlébo	35
Venir à Balaruc-les-Bains	37
Balaruc tourisme	38-39

LES THERMES DE BALARUC-LES-BAINS • SPLETH - 1 rue du Mont Saint-Clair

BP 45 - 34 540 Balaruc-les-Bains

Site web : www.thermesbalaruclesbains.com



POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION

Téléphone : 04 67 51 76 01

Fax : 04 67 43 17 57

✉ accueil.reservation@thermesbalaruc.com

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

Téléphone Standard : 04 67 51 76 00

Fax standard : 04 67 51 76 91

✉ contact.thermes@thermesbalaruc.com

L'EAU THERMALE DE BALARUC-LES-BAINS Une ressource unique et préservée

Une eau chlorurée, sodique, sulfatée, calcique, magnésienne et également riche en carbonates

L'eau thermale de Balaruc-les-Bains possède des vertus curatives qui lui valent d'être utilisée en rhumatologie et phlébologie.

A Balaruc, le thermalisme rythme l'histoire de la cité depuis l'Antiquité.



Partie il y a 100 000 ans des Causses d'Aumelas et de la montagne de La Gardiole,



l'eau thermale de Balaruc-les-Bains provient de sources naturelles profondes (2 000 m) et a traversé différentes couches rocheuses



s'enrichissant année après année en oligoéléments et sels minéraux essentiels (Calcium, Magnésium, Potassium, Manganèse...).



captée entre 120 et 404 m de profondeur à une température naturelle comprise entre 37°C et 49°C



elle est directement acheminée vers l'établissement thermal où sa qualité bactériologique est rigoureusement contrôlée (30 000 analyses/an).

CARACTÉRISTIQUES MINÉRALES DE L'EAU THERMALE DE BALARUC-LES-BAINS

CATIONS MG/L	ANIONS MG/L
Calcium 560	Bicarbonique 550
Magnésium 380	
Sodium 3 700	Chlorure 6 800
Potassium 120	
Fer 0.10	Sulfurique 900
Manganèse 0.042	
Aluminium 0.02	Fluor 0.35
Arsenic <0.005	
Lithium 0.18	Brome 0.7
Strontium 4.20	



LA RHUMATOLOGIE

La cure de Balaruc-les-Bains apporte une solution pour lutter contre toutes les formes de douleurs articulaires et de rhumatismes.

LES AFFECTIONS DÉGÉNÉRATIVES ARTICULAIRES OU ARTHROSE

Le rachis

- L'arthrose vertébrale, cervicale, dorsale, lombaire, lombosacrée ainsi que ses conséquences radiculaires : névralgie cervico-brachiale, névralgie intercostale, cruralgie, sciatique.
- L'hyperostose vertébrale engainante.
- Les conséquences douloureuses des troubles statiques vertébraux : scoliose et cyphose.

L'arthrose des articulations des membres

- Hanches, genoux, épaules, chevilles, doigts.
- Main dont la plus fréquente est la rhizarthrose.

LES AFFECTIONS ABARTICULAIRES

- Périarthrite de l'épaule et de la hanche.
- Épicondylite et épitrochléite.
- Tendinites et bursites.

LA FIBROMYALGIE

- Conséquences douloureuses articulaires et musculotendineuses.

LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES

(en dehors des poussées évolutives)

- Spondylarthrite ankylosante.
- Rhumatisme psoriasique.
- Polyarthrite rhumatoïde.

Les ostéopathies

- Les conséquences rhumatologiques de l'ostéoporose et des maladies métaboliques, chondrocalcinose.
- La chondrocalcinose ou pseudo-goutte.
- Les séquelles de traumatismes ostéoarticulaires : fracture, entorse, luxation.
- Les séquelles d'interventions chirurgicales orthopédiques.
- Les séquelles d'algodystrophie.

CONTRE-INDICATIONS

Affections tumorales évolutives, maladies inflammatoires en phase aiguë



83 % DES CURISTES constatent que leur mobilité est améliorée.



81 % DES CURISTES ont constaté une diminution de la douleur après cure.



LES SOINS

MASSAGE SOUS L'EAU

Le masseur-kinésithérapeute masse le curiste allongé sous une rampe d'eau thermale en utilisant des techniques manuelles en fonction des pathologies de chaque curiste et selon la prescription médicale du médecin thermal.

✓ Action : Décontractant et/ou antalgique.

🕒 Durée du soin : 10 minutes

HYDRO-AÉROBAINS

Hydrobain : Diffusion de jets d'eau thermale sous pression constante qui réalisent un hydromassage en suivant les trajets musculaires.

✓ Action : Antalgique et drainante. Soin myorelaxant.

Aérobain : Diffusion de bulles d'air comprimé qui viennent percuter les différentes zones du corps.

✓ Action : L'effet vibratoire des bulles d'air par des buses réparties dans l'ensemble de la baignoire provoque un massage décontractant et relaxant des masses musculaires.

🕒 Durée du soin : 20 minutes

HYDROJETS EN PISCINE

Le curiste immergé en piscine bénéficie d'un massage musculaire en orientant lui-même un jet de forte pression sur les zones à traiter.

✓ Action : Décontraction et effet antalgique ostéo-articulaire. Drainage musculaire.

🕒 Durée du soin : 10 minutes

DOUCHE DORSALE

Rampe individuelle de jets d'eau thermale. Le curiste en position assise dirige verticalement la rampe de jets de façon à réaliser un massage cutané-musculaire. Elle est indiquée pour le rachis et le dos dans son ensemble.

✓ Action : Drainante et antalgique. Relaxation musculaire par massage doux cutané-musculaire.

🕒 Durée du soin : 5 minutes

DOUCHE AUX JETS - Douche individuelle

La douche est effectuée par un agent thermal à l'aide de deux jets d'eau (exclusivité des Thermes de Balaruc). Elle est indiquée pour les muscles du rachis dans son ensemble les ceintures scapulaires et pelviennes. Les jets peuvent être pleins ou brisés selon la prescription médicale.

✓ Action : Massage musculaire et veino-tonique, effet général stimulant et antalgique.

🕒 Durée du soin : 3 minutes



ÉTUVES

Les étuves traitent toutes formes de rhumatismes et soulagent les douleurs des mains, poignets et pieds grâce à la diffusion de vapeur d'eau thermale.

✓ Action : Antalgique et décongestionnante.

🕒 Durée du soin : 10 minutes

PISCINE DE MOBILISATION

Les séances de mobilisation active en piscine thermale sont dirigées par un masseur-kinésithérapeute. Les curistes sont immergés dans une piscine d'eau thermale. La température de l'eau facilite les mobilisations articulaires. Ses propriétés antalgiques et anti-inflammatoires permettent une amélioration de la mobilité et de l'amplitude articulaire.

L'effet de la poussée d'Archimède libère les membres et permet des mouvements qui seraient difficiles hors de l'eau.

✓ Action : Effet antalgique et myorelaxant qui permet de conserver ou de retrouver une souplesse articulaire.

🕒 Durée du soin : 15 minutes

BAIN EN PISCINE THERMALE

La piscine permet une immersion complète pour une détente et/ou une mobilisation douce des articulations, sans l'effet de la pesanteur.

✓ Action : Détente et mobilisation douce.

🕒 Durée du soin : 20 minutes



APPLICATION DE BOUE THERMALE

Le curiste est allongé sur un lit d'application dont les buses de traitement sont positionnées par l'agent thermal en fonction de la prescription médicale, sur les articulations à traiter.

Les buses diffusent une boue liquide et onctueuse, mélange organominéral d'argile et d'eau thermale de Balaruc-les-Bains à température constante (42°C). Douche chaude en sortie de soin.

✓ Action : Anti-inflammatoire, antalgique et myorelaxant.

🕒 Durée du soin : 13 minutes

UNIQUE EN FRANCE

Le procédé d'application de boue thermale de Balaruc-les-Bains, breveté, a été récompensé au congrès de l'ESPA (European Spas Association), le 21 mai 2015 en Pologne, puis le 26 novembre 2015 par l'association Française des Techniques Hydrothermales !





LA PHLÉBOLOGIE

La cure thermale de Balaruc-les-Bains peut contribuer durablement à l'amélioration de votre état de santé et de votre qualité de vie.

SOIGNER LES AFFECTIONS CIRCULATOIRES

Les indications :

- L'insuffisance veineuse chronique, avec ou sans troubles cutanés secondaires
- Les suites et les séquelles des thromboses veineuses profondes (syndrome post-thrombotique)
- La prévention des ulcères de jambes
- L'insuffisance veineuse superficielle : varices et varicosités
- Les œdèmes d'origine veineuse ou lymphatique

Riche en oligo-éléments, l'eau thermale de Balaruc-les-Bains possède en effet des propriétés décongestives qui expliquent l'efficacité de la cure pour améliorer le système veineux, réduire les œdèmes et diminuer les jambes lourdes, les crampes nocturnes et d'une manière générale les douleurs.

Les activités physiques en eau thermale vont quant à elles renforcer la pompe veineuse musculaire et favoriser le drainage veino-lymphatique.

Mais, outre l'effet cicatrisant, régénérant, antalgique et anti-inflammatoire de l'eau thermale de Balaruc-les-Bains permet d'améliorer les signes cutanés des pathologies vasculaires telles que :

- Les problématiques de pigmentation
- L'eczéma variqueux
- Les dermites ocres
- Les atrophies blanches
- Les cicatrices d'ulcères

LA DOUBLE ORIENTATION

Doubler l'efficacité de votre cure à Balaruc-les-Bains

Vous pouvez bénéficier de 6 soins thermaux par jour au lieu de 4 en effectuant en plus de l'indication principale, rhumatologie ou phlébologie, une seconde orientation thérapeutique (phlébologie ou rhumatologie). L'association des traitements en rhumatologie et phlébologie renforce ainsi l'efficacité thérapeutique de votre séjour thermal en améliorant votre souplesse articulaire et vos troubles veineux fonctionnels.

Demandez conseil à votre médecin prescripteur, il saura adapter votre cure en fonction de vos affections et des bienfaits des soins thermaux.



LES SOINS

COULOIR DE MARCHÉ

Le curiste, immergé jusqu'au bassin, déambule dans une piscine d'eau thermale.

- ✓ Action : **Massage circulatoire naturel des chevilles, de la voûte plantaire et des jambes associé à l'action musculaire drainante de la marche à contre-courant. Favorise le retour veineux.**

🕒 Durée du soin : 10 minutes

HYDROJETS DES JAMBES

Le curiste est assis sur un siège immergé dans un bassin d'eau thermale : des rampes verticales distribuent des jets d'eau fins le long des veines des membres inférieurs dont l'action drainante et antalgique se combine aux effets circulatoires des bulles d'air diffusées au sol.

- ✓ Action : **Massage circulatoire et antalgique. Assouplissement des tissus et amélioration de la microcirculation cutanée. Effet anti-œdémateux.**

🕒 Durée du soin : 10 minutes

DOUCHE DE PULVÉRISATION DES MEMBRES

Pulvérisation sur les jambes d'eau thermale avec alternance de température. Le curiste est debout entre des rampes verticales qui diffusent l'eau.

- ✓ Action : **Massage léger des veines superficielles et assouplissement des tissus cutanés, associé à une action de vasodilatation et de vasoconstriction.**

🕒 Durée du soin : 5 minutes

BAIN MASSANT DES JAMBES

Ce bain est réalisé dans un appareil à 2 bacs qui ont chacun une température différente. L'un des bacs est équipé de jets, l'autre de bulles d'air. Le curiste alterne le bain des jambes dans les bacs.

- ✓ Action : **Effet stimulant de la circulation veineuse potentialisé par l'effet de vasoconstriction et vasodilatation.**

🕒 Durée du soin : 10 minutes

APPLICATION DE COMPRESSES

Le curiste est allongé sur un lit de repos. Des compresses imbibées d'eau thermale sont appliquées sur les membres inférieurs avec une action de compression.

- ✓ Action : **Effet antalgique et calmant des troubles fonctionnels de l'insuffisance veineuse chronique (crampes, impatiences). Diminution des douleurs veineuses et de l'œdème.**

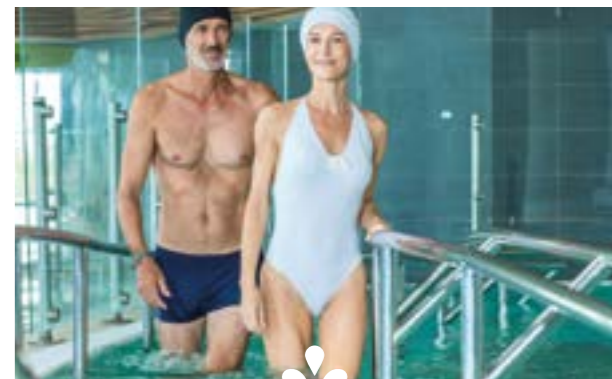
🕒 Durée du soin : 10 minutes

MASSAGE SOUS L'EAU

Allongé sous une rampe d'eau thermale en pluie, le curiste bénéficie d'un massage doux à visée circulatoire et drainante pratiqué par un masseur-kinésithérapeute.

- ✓ Action : **Amélioration du retour veineux des jambes, diminution des œdèmes et assouplissement des tissus. Effet bénéfique sur les troubles trophiques de la peau.**

🕒 Durée du soin : 10 minutes



LE PLUS DU SOIN !

Le couloir de marche de 100 mètres

Le couloir de marche des Thermes de Balaruc-les-Bains a été spécialement conçu, en association avec des médecins spécialisés en phlébologie et kinésithérapeutes spécialisés en lymphologie, pour soulager les troubles circulatoires des membres inférieurs, améliorer la mobilité articulaire et l'équilibre. La marche sur un tapis de fines bulles d'air permet de stimuler la proprioception et la micro circulation et d'améliorer le retour veineux.

Des massages décontractants sont intégrés à ce nouveau soin grâce à des jets d'eau latéraux. Le travail de l'équilibre avec une inclinaison du sol (montée/descente) sur galets ou carrelage en fonction des pathologies permet la stimulation de la voûte plantaire et de la pompe plantaire, un assouplissement des chevilles et une meilleure perception physique du sol. Enfin une zone "eau fraîche" antalgique permet une action vasomotrice stimulante sur les cellules musculaires des parois des veines... Chaque curiste peut accéder selon ses besoins et les recommandations médicales aux différents ateliers du nouveau couloir de marche.



84 % DES CURISTES constatent une amélioration de leur qualité de vie.



67 % DES CURISTES font part d'une réduction de leur consommation de médicaments.

LES FORFAITS DE CURE

CURE DE 18 JOURS (Prise en charge par les caisses d'assurance maladie)

Tarifs assurés sociaux applicables au 31 mars 2019 (sous réserve de modifications)



CURE RHUMATOLOGIE

Piscine • Bain avec aérobain • Bain avec douche en immersion • Douche générale (dorsale) • Douche générale au jet
Douche de forte pression sous immersion en piscine • Illutation générale • Étuve locale

	Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR) Base de tarif prix en charge par la caisse d'assurance maladie	Prix Limite de Facturation (PLF)
RH1 - 72 séances	510,51 €	542,12 €
RH2 (54 séances) + 18 séances piscine de mobilisation	408,34 + 84,62 = 492,96 €	433,63 + 89,86 = 523,49 €
RH2 (54 séances) + 9 séances piscine de mobilisation + 9 séances massage sous l'eau	408,34 + 42,50 + 105,72 = 556,56 €	433,63 + 45,12 + 112,27 = 591,02 €
RH3 (63 séances) + 9 séances piscine de mobilisation	476,41 + 42,50 = 518,91 €	505,91 + 45,12 = 551,03 €
RH3 (63 séances) + 9 séances massage sous l'eau	476,41 + 105,72 = 582,13 €	505,91 + 112,27 = 618,18 €



COMBIEN COÛTE MA CURE ?

Les tarifs de la cure médicalisée sont fixés selon la loi n°2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale qui instaure le Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR) et le Prix Limite de Facturation (PLF).

Les Thermes de Balaruc-les-Bains appliquent le Prix Limite de Facturation (PLF), déterminé en fonction de l'orientation thérapeutique et du type de forfait prescrit par le médecin thermal.

LE TARIF DE LA CURE se décompose de la façon suivante :

$$\begin{aligned} &\text{Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR)} \\ &+ \\ &\text{Complément Tarifaire (CT)} \\ &= \\ &\text{Prix Limite de Facturation (PLF)} \end{aligned}$$

TARIF DE LA CURE TFR + CT = PLF	CURISTE		
	Assuré à un régime de santé obligatoire	Assuré bénéficiaire de l'ACS	Assuré bénéficiaire de la CMU-C
BASE : Le Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR)	% de prise en charge déterminé par l'Assurance Maladie (au minimum 65%)	% de prise en charge déterminé par l'Assurance Maladie (au minimum 65%)	100% de prise en charge par l'Assurance Maladie
+ Le Complément Tarifaire	A la charge du curiste	Exonéré	Exonéré

EXEMPLE : Coût d'une cure Rhumatologie comprenant 9 massages (RH3) pour un assuré présentant une prise en charge à 65%

Forfait thermal RH 3 (63 séances) TFR = 476,41 € + CT = 29,50 €	Complément de 9 massages TFR = 105,72 € + CT = 6,55 €
---	---

TOTAL du forfait de cure (PLF total) 618,18 €

LA PRISE EN CHARGE :

• % du forfait de base RH3 pris en charge : 476,41 € x 65% = 309,67 € (part prise en charge que vous n'avancez pas)

• % du complément de 9 massages pris en charge : 105,7 € x 65% = 68,72 € (part prise en charge que vous n'avancez pas)

Total de la prise en charge par l'Assurance Maladie : 378,39 €
Budget restant à votre charge (part mutuelle + CT) = 239,79 €



CURE PHLÉBOLOGIE

Aérobain local des jambes • Douche de pulvérisation des membres •
Douche de forte pression sous immersion en piscine • Compresse • Couloir de marche

	Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR)	Prix Limite de Facturation (PLF)
PHL1 - 72 séances	472,80€	502,08 €
PHL3 (63 séances) + 9 séances massage sous l'eau	441,29 + 105,72 = 547,01 €	468,62 + 112,27 = 580,89 €



CURE AVEC DOUBLE ORIENTATION

À ajouter à votre 1 ^{ère} orientation	Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR) de la seconde orientation	Prix Limite de Facturation (PLF) de la seconde orientation
RHUMATOLOGIE + PHLÉBOLOGIE Forfait RH1 ou RH2 ou RH3 + PHL - 36 séances parmi : Aérobain local des jambes • Douche de pulvérisation des membres • Douche de forte pression sous immersion en piscine • Compresse • Couloir de marche	236,39 €	251,04 €
PHLÉBOLOGIE + RHUMATOLOGIE Forfait PHL1 ou PHL 3 + RH - 36 séances parmi : Piscine • Bain avec aérobain • Bain avec douche en immersion • Douche générale (dorsale) • Douche générale au jet • Douche de forte pression sous immersion en piscine • Illutation générale • Étuve locale	255,25 €	271,05 €





MA RÉSERVATION

1

LE MÉDECIN ME PRESCRIT UNE CURE THERMALE

La cure est un acte médical. Pour donner lieu à un remboursement, elle doit obligatoirement et préalablement être prescrite par un médecin.

- ✓ **Je consulte mon médecin** (généraliste ou spécialiste) qui me prescrit une cure thermale et remplit ma demande de prise en charge administrative. Sur ce document, il précise la ou les orientations thérapeutiques et le lieu de cure.
- ✓ **Après l'avoir complétée, j'envoie la demande de prise en charge à ma Caisse Primaire d'Assurance Maladie**, accompagnée de la déclaration de ressources.
- ✓ **Dès réception de ma prise en charge, je vérifie :**
 - Le nom du bénéficiaire
 - La station thermale, l'orientation thérapeutique et l'ordre en cas de double orientation
 - L'année de validité

Les prises en charge délivrées en décembre, sont valables pour toute l'année qui suit, celles délivrées en octobre ou novembre, sont valables seulement jusqu'au 31 mars de l'année qui suit.

En cas d'erreur, je prends contact avec ma Caisse d'Assurance Maladie.

2

JE RÉSERVE MA CURE

- ✓ **En nous retournant le formulaire de réservation.** (Situé page 23)

- ✓ **En nous envoyant un simple courrier au service réservation.**

Le courrier de réservation doit mentionner :

- Les nom, prénom, adresse complète de mon domicile et numéro de téléphone
- Plusieurs dates (au cas où l'une d'elles serait complète)

- ✓ **En contactant le service réservation au 04 67 51 76 01**

- ✓ **En envoyant un mail à : accueil.reservation@thermesbalaruc.com**

- ✓ **Pour valider mon inscription définitive, je joins un chèque d'avance sur réservation de 70 € par personne ou de 100 € pour 2 membres d'une même famille.** (Chèque libellé au nom de la SPLE THERMES BALARUC-LES-BAINS)

Cette mesure ne s'applique pas aux assurés sociaux suivants :

- *Les Accidents du Travail AT (selon la validité de la prise en charge)*
- *Les Affections à Longue Durée ALD (si la pathologie pour laquelle vous êtes en ALD est en rapport avec votre prise en charge de cure)*
- *Les ayants droit de la CMU (Couverture Maladie Universelle)*

Vous devez nous fournir la photocopie de la prise en charge à 100 % valable pour l'année au cours de laquelle la cure est effectuée, afin de justifier la dispense d'avance sur réservation.

- ✓ **A réception de votre règlement des arrhes ou de votre justification de prise en charge à 100%, un courrier de confirmation de réservation vous sera envoyé.** Vous devez conserver et apporter cette confirmation pour finaliser votre inscription le jour de votre arrivée à l'établissement.

3

JE RÉSERVE MON HÉBERGEMENT

Après confirmation de ma cure par les Thermes.

Je peux réserver :

auprès de l'**office de tourisme de Balaruc-les-Bains** au **04 67 46 81 46** ou sur **www.balaruc-les-bains.com**

Il est fortement conseillé d'attendre la confirmation de réservation de l'établissement thermal, avant d'arrêter la réservation de votre hébergement.

4

JE PRENDS RENDEZ-VOUS AVEC UN MÉDECIN THERMAL DE LA STATION

Avant de débiter ma cure :

Je prends impérativement rendez-vous avec un médecin thermal de Balaruc-les-Bains. (Liste des médecins thermaux p. 14-15)

Il établira mon ordonnance de cure indispensable à la réalisation des soins. Il assurera mon suivi médical pendant la cure.

L'établissement thermal dispose d'un **service accompagnant pour des personnes en autonomie réduite**. Nous vous encourageons à vous renseigner en amont de votre cure auprès de l'établissement pour s'assurer que cette prise en charge et prise en soin soient adaptées à vos attentes.



AVANT DE PARTIR EN CURE

RASSEMBLEZ TOUS LES DOCUMENTS DONT VOUS AUREZ BESOIN SUR PLACE :

- Le **courrier de confirmation** de réservation
- **L'original de la prise en charge de votre caisse d'assurance maladie** (En cas de non présentation de celle-ci, un chèque de la totalité du forfait thermal vous sera demandé et encaissé)
- **L'attestation de droits de votre régime d'assurance maladie**
- La **carte de mutuelle** ou la **prise en charge de votre mutuelle** si celle-ci a un accord de convention avec notre établissement
- Préparer le **nom et coordonnées de votre médecin prescripteur** qui devra être communiqué à l'hôtesse au moment de l'inscription

- Un **moyen de paiement**

À GLISSER DANS MA VALISE [OBLIGATOIRE]

- **Bonnet de bain**
- **Maillot de bain pour les femmes et slip de bain pour les hommes** (deux maillots sont conseillés : 1 pour les soins d'eau et 1 pour la boue)
- Une **paire de sandales antidérapantes et neuves**
- Une **gourde**



PACK CURISTE

Sandales + bonnet 15€

En vente dans l'établissement thermal à la boutique Balaruc-les-Bains cosmétique.

Pour tout renseignement, nous sommes à votre écoute **au 04 67 51 76 01**

MON MÉDECIN THERMAL

En fonction de votre dossier médical et de l'examen de santé, il prescrira à votre arrivée, votre ordonnance de soins thermaux. Médecin libéral, il consulte à son cabinet.
Tous les médecins thermalistes sont conventionnés. Ils sont tous habilités à surveiller les deux orientations : rhumatologie et phlébologie.

DR AIDER Fazia

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

C.E.S. de rhumatologie.

Capacité d'hydrologie et de climatologie médicale.

Résidence L'Apolloïde - 11 rue Montgolfier

04 67 48 75 75

DR ALBOEINI Carmen

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité d'Hydrologie et Climatologie Médicale

Résidence du Parc - 16 avenue Pasteur

04 67 43 21 00 et 06 04 50 51 70

✉ docteuralboeini@yahoo.com

DR ATTAL Alain

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique.

Résidence des Bains (RDC) - Passage des Bains

04 67 48 92 67

DR AYED Sonia

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité d'hydrologie et de climatologie médicale. DU de nutrition - Orientation homéopathie

Résidence "LE VENDÉMIAIRE" - bâtiment B

8 rue de la Pompe Vieille

04 67 53 51 73 ✉ sonia.ayed@hotmail.fr

DR BAUCHY Yves

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique. Ostéopathe.

Résidence des Bains (RDC) - Passage des Bains

04 67 48 92 67

DR BOURGOIS Clémence

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique.

Capacité d'hydrologie et de climatologie médicale.

Résidence Lou Biau - bâtiment 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 82 10 - Fax 04 67 43 44 43

✉ bourgoisclemence@yahoo.fr

DR CALAS-VEDEL Anny

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifiée en médecine thermique.

Capacité d'hydrologie et de climatologie.

Résidence Le Sévigné Thermal - Passage des Bains

04 67 48 51 88

DR CAMMAS Bernard

THERMALISTE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Qualifié en médecine thermique. CES médecine du sport.

Diplômé en médecine orthopédique et thérapeutiques manuelles.

Résidence Le Sphinx - 38 rue Maurice Clavel

04 67 48 19 50

DR CARBONNEL Régis

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité d'hydrologie et de climatologie médicale. Capacité de biologie et de médecine du sport. DIU de médecine manuelle - ostéopathie. DIU de mésothérapie. DIU de médecine morphologique et anti-âge. Orientation acupuncture - homéopathie.

Résidence Le Parc - 18 avenue Pasteur

04 67 48 81 14 ✉ r.carbonnel@orange.fr

DR CLEMENT Corine

THERMALISTE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Qualifiée en médecine thermique.

Capacité de biologie et médecine du sport.

Résidence Lou Biau - bâtiment 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 82 10 • Fax 04 67 43 44 43

DR COHEN Brigitte

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifiée en médecine thermique. Attestation Nationale d'Hydrologie et de Climatologie Médicales.

Résidence L'Apolloïde - 11 rue Montgolfier

04 67 48 75 75 ✉ brigittecohen@wanadoo.fr

Internet : brigitte.cohen.docuadis.fr

DR CROS Paul

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique.

Résidence Le Sévigné Thermal - Passage des Bains

04 67 48 50 29 • Fax 04 67 43 99 85

DR DAPOIGNY Jennifer

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité d'hydrologie et de climatologie.

Cabinet du Dr Christine Rivalland Lent

Résidence du parc - 18 avenue Pasteur

04 67 43 27 51 ✉ dapoigny.jennifer@gmail.com

DR DELOISON Claire

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique.

Capacité de médecine du sport

Résidence Lou Biau - Hall 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 82 10 ✉ dr-deloison.claire@hotmail.com

DR DESFOUR Hugues

THERMALISTE RHUMATOLOGUE

Qualifié en médecine thermique.

Résidence du Parc - 14, Avenue Pasteur

04 67 48 50 63 ✉ hugues.desfour@orange.fr

DR GAZANHES-JUAN Sylvie

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité en médecine thermique.

Capacité d'hydrologie et de climatologie.

Résidence Le Sévigné Thermal - Passage des Bains

04 67 48 51 88

DR JIMENEZ Nicolas

THERMALISTE GENERALISTE

Qualifié en médecine thermique.

Résidence Sévigné 1 - 1 avenue Pasteur

04 67 48 00 67

DR LE CAR Fabrice

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Capacité d'hydrologie et de climatologie.

Résidence Isis - 270 avenue des Hespérides

04 67 48 65 95 ✉ dr-lecar-balaruc@sfr.fr

DR LENOIR Philippe

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

DIU Pratique médicale en station thermale

DU alimentation santé et micronutrition

Résidence du Parc - 18 avenue Pasteur

04 67 43 27 51 ✉ lenoirph88@gmail.com

DR MALKANI Pierre-Marie

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en Médecine thermique

Résidence Lou Biau, bâtiment 4.

19 avenue des thermes Athéna

04 67 48 82 10 ✉ docteur.malkani@gmail.com

DR MARIE Roseline

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifiée en médecine thermique. DU de phytothérapie.

Résidence Lou Biau - bâtiment 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 50 01 • Fax 04 67 43 44 43

DR MARY Jérôme

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

19, Avenue des Thermes Athéna

04 67 48 50 01 ✉ jeromemary@free.fr

DR NOBLET Maxime

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifié en médecine thermique. C.E.S. de médecine du sport. DIU de médecine manuelle-ostéopathie.

DIU de mésothérapie.

Résidence du Parc - 16 avenue Pasteur

04 67 43 21 00 ✉ docteur-noblet@orange.fr

Internet : docteurnoblet.e-monsite.com

DR RIVALLAND-LENTZ Christine

THERMALISTE GÉNÉRALISTE

Qualifiée en médecine thermique.

Résidence du Parc - 18 avenue Pasteur

04 67 43 27 51

DR TORRES-MARTI Véronique

THERMALISTE RHUMATOLOGUE

Qualifiée en médecine thermique.

Résidence Lou Biau - bâtiment 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 82 10 • Fax 04 67 43 44 43

✉ u.torresmarti@free.fr

DR TUFFERY Jean-Marie

THERMALISTE RHUMATOLOGUE

Qualifié en médecine thermique. CES médecine du sport.

Diplômé orthopédie et thérapeutiques manuelles.

Résidence Lou Biau - bâtiment 4

19 avenue des Thermes Athéna

04 67 48 50 01 • Fax 04 67 43 44 43

✉ tuffery.jean-marie@orange.fr

DÈS MON ARRIVÉE

1

J'AI RENDEZ-VOUS AVEC LE MÉDECIN THERMAL (Liste p12-13)

Les cabinets des médecins thermaux se trouvent à l'extérieur de l'établissement thermal.

Le médecin va prescrire le type de soins dont vous avez besoin, en fonction de votre prise en charge.

Vous devez lui remettre, le volet les concernant. Il est nécessaire d'être en possession de votre prise en charge et de votre carte vitale.

A l'issue de votre consultation, une fois votre ordonnance de soins thermaux effectuée, rendez-vous à l'accueil des Thermes.





Nous nous attachons à la qualité de votre suivi médical :

afin d'assurer la meilleure prise en soin possible et que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions, nous vous encourageons à indiquer à votre médecin thermal tous problèmes de santé, traitements spécifiques, antécédents médicaux vous concernant.

2

JE ME PRÉSENTE À L'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Votre accueil est équipé de l'application  pour les personnes sourdes et malentendantes 

- ✔ **Vous prenez un ticket à la borne** qui se trouve dans le hall d'accueil.
- ✔ **Muni de votre ticket, vous attendez que votre chiffre et numéro s'affiche sur l'écran** pour finaliser votre enregistrement.
- ✔ **Vous remettez les pièces vous permettant de compléter votre dossier** (détail p.11).
- ✔ **Vous réglez votre cure le jour de votre arrivée.**
- ✔ **A l'issue de votre inscription, votre carte de cure vous sera remise** avec l'ensemble des soins pour la période de 18 jours planifiée en fonction de votre traitement thermal.



**Pensez à réserver pour l'année prochaine !
Profitez d'être sur place pour vous renseigner et réserver votre prochain séjour auprès de nos hôtesse !**

L'hôtesse vous remet également



Votre bracelet qui vous permettra d'entrer et de sortir dans la zone de soin et d'utiliser le vestiaire automatique.

Votre sac de cure est le seul sac autorisé pour ranger vos vêtements en sécurité dans le vestiaire automatique. Nous vous invitons à écrire votre nom et prénom sur l'étiquette en façade du sac.

Un sac transparent pour emporter vos affaires personnelles (bouteille d'eau, livre, planning) dans les soins.



Réduisons notre impact sur l'environnement, protégeons notre littoral, sa faune et sa flore grâce à des bonnes pratiques au quotidien :

Vous êtes de plus en plus nombreux à adopter ce geste, conservez votre sac de cure pour la saison prochaine !



NE MANQUEZ PAS

La présentation du parcours de cure est organisée tous les lundis dans le hall d'accueil.

Une équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions afin de découvrir l'établissement, le déroulé de la cure, l'organisation des soins.

C'est aussi le moment de bénéficier de renseignements pour agrémenter votre séjour sur des activités qui vous sont proposées autour de la cure !



Découvrez également nos ateliers conférences gratuites sur les thèmes de la sophrologie, l'hypnose et de la diététique.

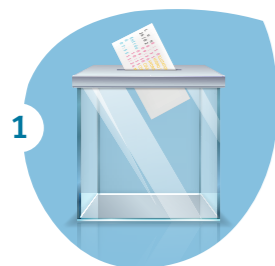




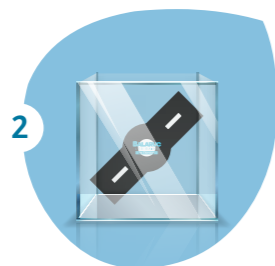
À LA FIN DE MON SÉJOUR

Avant la fin du séjour, si mon dossier présente une particularité, je dois impérativement régulariser ma situation auprès de l'accueil. En cas d'oubli ou d'omission, mon attestation de cure ne sera pas délivrée.

MON ATTESTATION DE CURE



1 Je remets mon **planning de soin** (coché par l'agent thermal durant mon séjour) dans l'urne prévue à cet effet.



2 Je remets également mon **bracelet de cure** dans l'urne prévue à cet effet.


Ce sont les enregistrements des entrées et des sorties de votre bracelet de cure qui attesteront de votre venue et permettront la délivrance de votre attestation de cure.

L'attestation vous sera transmise par mail ou par voie postale après le traitement de votre dossier en facturation.



COMMUNIQUONS PAR EMAIL !

Nous vous invitons à vérifier vos coordonnées auprès des hôtesses d'accueil et à nous communiquer votre adresse email pour plus de rapidité dans les échanges et la transmission de votre attestation de cure.

@Simplifiez-vous la vie 



RÉDUISONS NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Modérons notre consommation de papier.
1 kg de papier = 60 L d'eau et de l'énergie
Chaque année en France, nous consommons 900 000 tonnes de déchets de papiers, dont plus de la moitié n'est toujours pas collectée, ni recyclée.





MA CURE AU QUOTIDIEN

Profitez, tout est organisé !

MON PLANNING DE CURE

Vous pourrez trouver sur votre carte de cure les horaires précis des soins vous permettant d'organiser votre journée en dehors de votre cure.

COMMENT LE LIRE ?

Entrée à 07:55	8:10	ILLUTATION / BOUE	NIV 3	SECT C	ATT C1	412
Heure d'entrée	Horaires des soins	Soins	Etage	Secteur/ Couloir	Zone d'attente	Cabine de soin

Vos trois semaines de soins seront programmées lors de votre arrivée, en fonction de votre prescription et de la disponibilité de planning.

En fonction de votre date de cure, vos soins pourront être programmés indifféremment le matin ou l'après-midi, entre 6h et 20h.

Il est important de respecter les horaires de soins du planning, par mesure de sécurité, l'accès avant l'heure indiquée n'est pas autorisé.



Mon vestiaire automatisé

L'établissement thermal dispose d'un vestiaire entièrement automatisé réservé aux curistes !

Pour apporter et ranger vos vêtements un sac cabas vous est offert.

Utilisé tous les jours, il est le seul autorisé dans ce vestiaire. Grâce à votre bracelet, vous pourrez utiliser le vestiaire facilement.

L'établissement thermal ne pourra en aucun cas être tenu responsable des objets personnels des curistes (vol, perte, dégradation...) Aussi, il est déconseillé d'apporter des objets de valeur.

PACK CURISTE

Sandales + bonnet 15€

En vente dans l'établissement thermal à la boutique Balaruc-les-Bains cosmétique.



MA JOURNÉE DE CURE

Présentez-vous directement au niveau 1 (accès par l'ascenseur ou les escaliers) muni de :



MON BRACELET



MON SAC DE CURE



MES AFFAIRES PERSONNELLES



MA TENUE

- Chaque jour, dès votre arrivée au vestiaire, un peignoir et une serviette vous seront prêtés. Pour la double orientation, un deuxième peignoir vous sera fourni pour plus de confort.
- Tous les jours, en fin de cure, vous pourrez déposer votre peignoir et votre serviette aux endroits prévus pour l'entretien.

Zoom sur ma tenue

Bonnet de bain

Maillot de bain pour les femmes



Slip ou boxer de bain pour les hommes

2 maillots nous sont conseillés : 1 pour les soins + 1 pour la boue

Sandales antidérapantes neuves et à usage unique dans les Thermes.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOS SOINS

Chaque jour, vos soins sont dispensés indifféremment par un agent thermal homme ou femme formé aux techniques de soins innovantes de Balaruc-les-Bains.

A chaque étage, les responsables de soins et les responsables qualité sont à votre disposition en cas de besoin.



UNE ÉQUIPE PARAMÉDICALE DIPLOMÉE

Un(e) infirmier(e) est présente sur toute l'amplitude horaire des soins. Afin de vous accompagner au mieux tout au long de votre cure, nous vous invitons à lui déclarer tout problème de santé nécessitant une surveillance particulière ainsi que toute plaie avant le début des soins. Vous devez fournir le nécessaire à pansement. Les infirmières ne délivrent pas de médicaments.

Nos kinésithérapeutes vous prodiguent les soins adaptés à votre cure thermique.



RECOMMANDATIONS & HYGIÈNE

Dans un souci constant d'hygiène, l'établissement thermal et les médecins thermaux recommandent aux curistes :



Prendre une douche savonnée chaque jour. Une peau propre permet de mieux profiter des bienfaits de l'eau thermale.



Se laver les mains avec du savon après chaque passage aux toilettes. Une bonne hygiène est le meilleur moyen de limiter les contaminations d'origine humaine.

Vous avez des problèmes d'insuffisance rénale ? Vous souhaitez être suivi durant votre cure ?

Le centre de Néphrologie-Dialyse Saint Guilhem Bassin de Thau de Sète, situé dans l'enceinte de l'hôpital Saint Clair, peut vous accueillir. (A l'extérieur des Thermes). Plus de renseignements ou réservations : 04 67 74 20 70



VOTRE SATISFACTION NOTRE PRIORITÉ

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Au quotidien et présents dans les trois entités : Thermes, spa thermal O'balia et Balaruc-les-Bains cosmétique, plusieurs métiers sont à votre écoute directe et dévoués au bon déroulement de votre cure. Sont représentés : relation client, soins, infirmerie, maître-nageur, laboratoire, hygiène, sécurité, technique, production.



NOS ENGAGEMENTS FONT DE :

- La sécurité sanitaire et l'hygiène,
- Nos savoir-faire et compétences dans votre Accueil et dans la Qualité de soins,
- Votre écoute,
- L'innovation et de l'accompagnement dans la Prévention thérapeutique,

nos priorités pour garantir une qualité de service durant votre séjour au sein de notre structure.

Cela est reconnu à travers nos certifications montrant notre volonté continue et permanente d'améliorer nos services et votre satisfaction.



VOTRE SATISFACTION AU QUOTIDIEN !

Faites part de votre satisfaction au quotidien grâce aux bornes dans les soins.

Une question ? Un service dédié

Notre service relation client est consacré à l'écoute et la prise en compte de vos demandes. Nous répondons assidument à vos emails et courriers grâce à l'adresse suivante :

✉ contact.thermes@thermesbalaruc.com



VOTRE SATISFACTION GLOBALE

Adressé par courriel lors de votre 3^{ème} semaine de cure, le questionnaire de satisfaction nous permettra de cibler ensemble vos attentes et les points sur lesquels nous devons progresser pour améliorer notre service.

Nous vous remercions pour votre participation.

Vos appréciations et félicitations sont transmises et nous encouragent à vous offrir un accueil de qualité.





JE RÉSERVE MA CURE THERMALE

Cette demande d'inscription doit être envoyée à : SPLE Thermes de Balaruc-les-Bains - Service Réservation : 1 rue du Mont Saint-Clair
B.P 45 - 34540 Balaruc-les-Bains Tél. : 04 67 51 76 01 - Fax : 04 67 51 76 91 - ✉ accueil.reservation@thermesbalaruc.com

Pour valider votre réservation, merci d'accompagner votre réservation d'un chèque d'arrhes de 70 € par personne ou de 100 € par couple.
Selon les conditions détaillées dans nos CGV présentes au verso de ce formulaire. (cf article 2 - "RÉSERVATION", 2.1 - cure conventionnée)

VOTRE IDENTITÉ	Curiste 1	Curiste 2
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom		
Prénom		
Nom et prénom de l'assuré		
Sexe	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme
Date de naissance / / / /
Adresse
Code postal		
Ville		
Téléphone Fixe + Portable / / / / / / / /
Email		
N° de sécurité sociale		
Profession		
Numéro de référence curiste (si déjà venu en cure)		

VOTRE CURE	Curiste 1	Curiste 2
Orientation	<input type="checkbox"/> Rhumatologie (RH) <input type="checkbox"/> Phlébologie (PHL) <input type="checkbox"/> Rhumatologie + Phlébologie <input type="checkbox"/> Phlébologie + Rhumatologie	<input type="checkbox"/> Rhumatologie (RH) <input type="checkbox"/> Phlébologie (PHL) <input type="checkbox"/> Rhumatologie + Phlébologie <input type="checkbox"/> Phlébologie + Rhumatologie
Date souhaitée pour commencer la cure (la cure commence obligatoirement un lundi)	1 ^{ère} disponibilité : 2 ^{ème} disponibilité :	1 ^{ère} disponibilité : 2 ^{ème} disponibilité :

VOTRE MÉDECIN (OBLIGATOIRE) Quel médecin vous a prescrit la cure ?	Curiste 1	Curiste 2
Médecin prescripteur	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Spécialiste	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Spécialiste
Nom du médecin		
Adresse
Téléphone / / / / / / / /
Email		

VOTRE SÉJOUR	Curiste 1	Curiste 2
Serez-vous accompagné(e) lors de votre séjour à Balaruc ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom et coordonnées de la personne à joindre en cas de besoin
Si votre logement est réservé, Adresse de votre lieu de résidence et nom du loueur (Obligatoire)

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et prestations de services qui figurent au verso du présent document et les accepte sans réserve. (Une copie de ces conditions générales m'est remise sur simple demande)

Date :
Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. OBJET
Les présentes conditions générales de prestations de services règlent les rapports juridiques entre l'établissement thermal de la SPLETH de Balaruc-les-Bains et le client/curiste. Toute inscription au sein de l'établissement entraîne l'adhésion aux conditions générales de prestations de services en vigueur à la date de réalisation des prestations ainsi que le respect des dispositions du règlement intérieur applicable au sein de notre établissement.

2. RÉSERVATION
2.1 Dans le cadre d'une cure conventionnée, La demande de réservation devra être accompagnée du versement d'une avance* de 70 € par personne afin que la réservation soit effective. En cas de réservation pour 2 personnes au moins de la même famille (conjoint, concubin, partenaire PACS, ascendant ou descendant au 1er degré), le montant de l'avance à verser sera de 50 € par personne. Toute réservation non accompagnée du versement de l'avance sera réputée nulle.

*sauf prise en charge à 100 % (attestée sur présentation d'un justificatif dont la validité couvre la période de cure souhaitée) à savoir : AT/AS, ALD en rapport avec orientation cure, CMU.

2.2 Dans le cadre d'une prestation non conventionnée (soins à la carte, mini cure santé, ateliers santé)

2.2.1 Les mini-cures santé, La réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche de réservation accompagnée du versement d'un acompte (non remboursable*) correspondant à 30 % du montant TTC des prestations commandées.

* (voir article 5.1.2)

2.2.2 Les soins à la carte et les ateliers santé, La réservation ne sera effective qu'à réception du paiement intégral des prestations (100% du montant).

3. RÉGLEMENT
3.1 Dans le cadre d'une cure conventionnée, La somme avancée pour la réservation (70 € ou 100 €) sera déduite de la facture de soins.

Le ticket modérateur ainsi que les compléments tarifaires devront être réglés lors de l'inscription définitive à l'établissement thermal, avant le démarrage de la cure.

3.2 Dans le cadre d'une cure non conventionnée, La somme avancée pour la réservation sera déduite de la facture de soins. Le solde devra être réglé à l'établissement thermal avant le démarrage des prestations.

4. TARIFS
4.1 Pour les cures non conventionnées, Il s'agit des prix nets.

Chaque cure ou atelier indique les prestations incluses. Ils sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf modification en cours d'année du fait d'un changement du taux de TVA ou d'offre promotionnelle particulière.

4.2 Pour les cures conventionnées, Les prix des forfaits agréés selon les différentes orientations thérapeutiques et prescriptions médicales sont donnés à titre indicatif et restent soumis à d'éventuelles modifications légales ou conventionnelles notamment de la part de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans justificatif de prise en charge devra avancer la totalité des frais au tarif conventionné. De la même façon, en cas de prise en charge non valable, l'assuré devra régler l'intégralité du forfait thermal à l'établissement.

5. MODIFICATION / INTERRUPTION
5.1 Modification du fait du client

5.1.1 Dans le cadre des cures conventionnées, Toute demande de modification doit être formulée par écrit avant la date d'entrée en cure et être ensuite acceptée expressément, par écrit, par les Thermes de Balaruc-les-Bains.

Le service réservation de l'établissement thermal essaiera, dans la mesure du possible et en fonction des plannings déjà établis, d'accéder à la demande de modification souhaitée. En cas d'interruption de cure par l'assuré, celui-ci devra régler le montant du forfait thermal correspondant aux jours effectués.

En effet, les Caisses d'Assurance Maladie considèrent que si la cure est interrompue, seul le médecin contrôleur peut décider du remboursement. Aussi, quel que soit le taux, le risque, le régime de prise en charge et les motifs* d'interruption de la cure, le curiste devra régler à l'établissement thermal le montant correspondant aux soins effectués et présenter ensuite

à sa Caisse le document de prise en charge complété par notre établissement.
* La Sécurité sociale prend en compte 2 types de motifs, librement appréciés par la Caisse et le médecin contrôleur ensuite :
- la force majeure (motif grave et légitime)
- la raison médicale, lorsqu'elle est attestée par la fourniture d'un certificat médical.

5.1.2 Dans le cadre des cures non conventionnées, Les soins et activités prévues dans les forfaits ne peuvent être ni échangés ni remboursés.

Seul un certificat médical attestant une contre-indication à une activité choisie permettra, dans la mesure du possible et en fonction du planning des réservations des Thermes, un changement d'activité/prestation et, éventuellement un remboursement des prestations non effectuées.

En l'absence de présentation d'un certificat médical attestant une contre-indication à recevoir les soins choisis, aucun remboursement des prestations non effectuées restantes ne pourra être réclamé par le client.

5.2 Modification du fait des Thermes
5.2.1 Dans le cadre des cures conventionnées, Aucune modification d'orientation ou de forfait ne peut intervenir en cours de cure.

5.2.2 Dans le cadre des cures non conventionnées, Les Thermes de Balaruc-les-Bains se réservent le droit de modifier le contenu des programmes/ ateliers ou certaines prestations prévues si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Les Thermes de Balaruc-les-Bains s'engagent, dans ce cas, à faire tout leur possible pour fournir au client, en remplacement, des prestations équivalentes.

6. ANNULATION
6.1 Du fait du client, Toute demande d'annulation de cure devra être signalée aux Thermes de Balaruc-les-Bains par courrier recommandé avec accusé de réception comportant l'exemplaire original de la confirmation de réservation barré avec la mention « annulation », daté et signé. C'est la date de réception du recommandé qui sera prise en compte.

6.2 Du fait des Thermes, Lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent et rendent impossible la réalisation des soins, les Thermes s'engagent à repositionner, dans la mesure du possible toute prestation/soin n'ayant pu être effectué(e).

(Dans le cadre des cures conventionnées, les prestations non réalisées ne seront pas facturées par la suite à la Caisse d'Assurance Maladie)

En revanche, aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client/curiste.

7. RESPONSABILITÉ

Notre établissement n'est pas agréé pour recevoir des personnes ayant des pathologies nécessitant un accompagnement personnel.

Il appartient au client/curiste de s'assurer, auprès de son médecin traitant, qu'il n'existe aucune contre-indication avec les soins et activités dispensées au sein de notre établissement.

Notre établissement n'accepte que les personnes âgées de plus de 16 ans (révolus) au jour d'entrée en cure. Tout mineur âgé de plus de 16 ans ne pourra être accepté que sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication et s'il est accompagné d'un adulte effectuant lui-même la cure sur la même période.

Dans le cadre d'une cure conventionnée, Les Thermes de Balaruc-les-Bains ne pourront être tenus responsables d'une mauvaise orientation médicale ni des actes ou omissions des médecins avant ou pendant la cure.

Dans le cadre d'une cure non conventionnée, Un certificat médical de non contre-indication aux soins et prestations prévues dans le forfait est obligatoire.

En cas de non transmission de ce certificat médical par le client/curiste, l'établissement thermal ne pourra être tenu responsable des problèmes de santé que les prestations/soins effectués auprès du client auraient pu lui causer.

En aucun cas les Thermes de Balaruc-les-Bains ne pourront être responsables du fait de circonstances de force majeure, du fait du tiers étranger à l'exécution des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable au client.

En tous les cas, l'établissement thermal ne pourra être tenu pour responsable des objets personnels appartenant aux curistes (voil, perte, dégradation...).

Aussi, il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur (bijoux, smartphone...).

8. CONDITIONS D'ACCES AUX SOINS ET AUX BASSINS

8.1 Sandales antidérapantes neuves obligatoires L'attention des clients/curistes est attirée sur le fait que l'accès aux soins et aux bassins nécessite le port obligatoire de sandales en plastique neuves antidérapantes. Pour des raisons d'hygiène, le port du bonnet de bain est également obligatoire dans les bassins.

8.2 Tenue Le port des shorts de bains, sous-vêtements ou burkini est interdit.

9. CONDITION DE PRESENTATION DANS L'ETABLISSEMENT THERMAL

9.1 Hygiène, Toute personne se présentant au sein de notre établissement afin d'y recevoir des soins (cures conventionnées ou libres) doit veiller à avoir une bonne hygiène corporelle (douche préalable) afin de permettre une meilleure efficacité des soins. Toute personne atteinte d'une lésion ou infection contagieuse ne pourra pas être acceptée au sein de notre établissement afin d'éviter toute contamination aux autres clients. En cas de survenance d'une telle affection pendant le séjour au sein de notre établissement, le service de l'infirmier devra en être immédiatement informé. La Direction se réserve le droit d'interrompre la cure /soins de toute personne atteinte de ce type de pathologie.

En cas de lésion cutanée ou plaie ouverte, la personne doit immédiatement et obligatoirement en informer le service de l'infirmier qui pratiquera au besoin, exceptionnellement pour faire face à l'urgence, un pansement étanche afin de permettre à la personne de poursuivre les soins. Toutefois, il appartient au curiste de se présenter, pour recevoir les soins, avec un pansement étanche déjà posée sur la plaie ou la lésion cutanée. La charge de l'achat des pansements nécessaires incombant au curiste.

9.2 Obligation de vigilance et prudence Pour l'accès aux bassins et aux cabines de soins, le port du bonnet de bain et de sandales en plastique antidérapantes neuves est obligatoire (articles disponibles en vente sur place dans notre boutique).

Il est demandé au curiste de faire preuve de prudence et de vigilance dans ces zones en adaptant notamment son comportement (marche lente, prise d'appui...).

Les conséquences dommageables liées aux chutes de curistes au sein des Thermes lorsqu'elles sont dues à un manque de vigilance et/ou de prudence ne sauraient engager la responsabilité de notre établissement.

10. RECLAMATION

Toute réclamation éventuelle devra être adressée à la SPLETH de Balaruc-les-Bains par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du service relation clientèle.

Cette réclamation devra obligatoirement être accompagnée de justificatifs et intervenir, au plus tard, dans les 15 jours après la fin de la cure du client.

Une réclamation adressée hors délai ou sans justificatif à l'appui ne pourra pas être prise en compte.

11. MEDIATEUR A LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.152-1 à L.152-5 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Pour tout litige ne concernant pas un service de santé, le Médiateur du thermalisme peut être saisi : sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme - 157 chemin de Garia - 64300 LAA MONDRANS

12. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi applicable est la loi française. En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, tout différend relèvera de la compétence juridictionnelle des juridictions judiciaires de Montpellier(34).

13. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données le concernant. Le client peut expressément s'opposer à la diuulgation de ses coordonnées. Pour cela, il lui suffit de le signaler en écrivant à : SPLETH de Balaruc-les-Bains, BP 45, 1 rue du Mont Saint Clair, 34 540 Balaruc-les-Bains.

JE RÉSERVE MA MINI CURE SANTÉ, MES SOINS THERMAUX À LA CARTE ET ATELIERS SANTÉ

Cette demande d'inscription doit être envoyée à :

SPLÉ Thermes de Balaruc-les-Bains - Service Réservation : 1 rue du Mont Saint-Clair
B.P 45 - 34540 Balaruc-les-Bains Tél. : 04 67 51 76 01 - Fax : 04 67 51 76 91 - ✉ accueil.reservation@thermesbalaruc.com

Pour valider votre réservation, merci d'accompagner votre réservation du versement d'un acompte (non remboursable*) correspondant et détaillé dans nos CGV présentes au verso de ce formulaire. (cf article 2 - "RÉSERVATION", 2.2.1 pour les prestations de type MINI CURE et 2.2.2 pour les SOINS À LA CARTE ET ATELIERS SANTE).

VOTRE IDENTITÉ	Curiste 1		Curiste 2	
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom				
Prénom				
Nom et prénom de l'assuré				
Sexe	<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Homme
Date de naissance / / / /	
Adresse			
Code postal				
Ville				
Téléphone Fixe + Portable / / / / / / / /	
Email / / /			

VOTRE SOIN VOTRE CURE	Curiste 1		Curiste 2	
SOINS À LA CARTE ATELIER SANTÉ	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
MINI CURE SANTÉ RHUMATO Je choisis la formule de 1, 2, 5 ou 6 jours 4 soins par jour dont deux au choix	Soin 1 :	Soin 2 :	Soin 1 :	Soin 2 :
	<input type="checkbox"/> 1 jour 79€	<input type="checkbox"/> 5 jours 378€	<input type="checkbox"/> 1 jour 79€	<input type="checkbox"/> 5 jours 378€
	<input type="checkbox"/> 2 jours 155€	<input type="checkbox"/> 6 jours 449€	<input type="checkbox"/> 2 jours 155€	<input type="checkbox"/> 6 jours 449€
MINI CURE SANTÉ JAMBES LÉGÈRES Je choisis la formule de 1, 2, 5 ou 6 jours 5 soins par jour	<input type="checkbox"/> 1 jour 56€	<input type="checkbox"/> 5 jours 249€	<input type="checkbox"/> 1 jour 56€	<input type="checkbox"/> 5 jours 249€
	<input type="checkbox"/> 2 jours 106€	<input type="checkbox"/> 6 jours 298€	<input type="checkbox"/> 2 jours 106€	<input type="checkbox"/> 6 jours 298€
MINI CURE SANTÉ RHUMATO-PHLÉBO Je choisis la formule de 1, 2, 5 ou 6 jours 6 soins par jour	<input type="checkbox"/> 1 jour 98€	<input type="checkbox"/> 5 jours 459€	<input type="checkbox"/> 1 jour 98€	<input type="checkbox"/> 5 jours 459€
	<input type="checkbox"/> 2 jours 189€	<input type="checkbox"/> 6 jours 545€	<input type="checkbox"/> 2 jours 189€	<input type="checkbox"/> 6 jours 545€
PARCOURS SANTÉ LOMBALGIE	<input type="checkbox"/> 18 jours 149€		<input type="checkbox"/> 18 jours 149€	

VOTRE SÉJOUR	Curiste 1		Curiste 2	
Serez-vous accompagné(e) lors de votre séjour à Balaruc ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom et coordonnées de la personne à joindre en cas de besoin			
Si votre logement est réservé, Adresse de votre lieu de résidence et nom du loueur (Obligatoire)			

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et prestations de services qui figurent au verso du présent document et les accepte sans réserve. (Une copie de ces conditions générales m'est remise sur simple demande)

Date :
Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. OBJET

Les présentes conditions générales de prestations de services règlent les rapports juridiques entre l'établissement thermal de la SPLETH de Balaruc-les-Bains et le client/curiste. Toute inscription au sein de l'établissement entraîne l'adhésion aux conditions générales de prestations de services en vigueur à la date de réalisation des prestations ainsi que le respect des dispositions du règlement intérieur applicable au sein de notre établissement.

2. RÉSERVATION

2.1 Dans le cadre d'une cure conventionnée, La demande de réservation devra être accompagnée du versement d'une avance* de 70 € par personne afin que la réservation soit effective. En cas de réservation pour 2 personnes au moins de la même famille (conjoint, concubin, partenaire PACS, ascendant ou descendant au 1er degré), le montant de l'avance à verser sera de 50 € par personne. Toute réservation non accompagnée du versement de l'avance sera réputée nulle. *sauf prise en charge à 100 % (attestée sur présentation d'un justificatif dont la validité couvre la période de cure souhaitée) à savoir : AT/AS, ALD en rapport avec orientation cure, CMU.

2.2 Dans le cadre d'une prestation non conventionnée (soins à la carte, mini cure santé, ateliers santé)

2.2.1 Les mini-cures santé, La réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche de réservation accompagnée du versement d'un acompte (non remboursable*) correspondant à 30 % du montant TTC des prestations commandées.

*(voir article 5.1.2)

2.2.2 Les soins à la carte et les ateliers santé, La réservation ne sera effective qu'à réception du paiement intégral des prestations (100% du montant).

3. RÈGLEMENT

3.1 Dans le cadre d'une cure conventionnée, La somme avancée pour la réservation (70 € ou 100 €) sera déduite de la facture de soins.

Le ticket modérateur ainsi que les compléments tarifaires devront être réglés lors de l'inscription définitive à l'établissement thermal, avant le démarrage de la cure.

3.2 Dans le cadre d'une cure non conventionnée, La somme avancée pour la réservation sera déduite de la facture de soins. Le solde devra être réglé à l'établissement thermal avant le démarrage des prestations.

4. TARIFS

4.1 Pour les cures non conventionnées, Il s'agit des prix nets.

Chaque cure ou atelier indique les prestations incluses. Ils sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf modification en cours d'année du fait d'un changement du taux de TVA ou d'offre promotionnelle particulière.

4.2 Pour les cures conventionnées, Les prix des forfaits agréés selon les différentes orientations thérapeutiques et prescriptions médicales sont donnés à titre indicatif et restent soumis à d'éventuelles modifications légales ou conventionnelles notamment de la part de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans justificatif de prise en charge devra avancer la totalité des frais au tarif conventionné. De la même façon, en cas de prise en charge non valable, l'assuré devra régler l'intégralité du forfait thermal à l'établissement.

5. MODIFICATION / INTERRUPTION

5.1 Modification du fait du client,

5.1.1 Dans le cadre des cures conventionnées, Toute demande de modification doit être formulée par écrit avant la date d'entrée en cure et être ensuite acceptée expressément, par écrit, par les Thermes de Balaruc-les-Bains.

Le service réservation de l'établissement thermal essaiera, dans la mesure du possible et en fonction des plannings déjà établis, d'accéder à la demande de modification souhaitée. En cas d'interruption de cure par l'assuré, celui-ci devra régler le montant du forfait thermal correspondant aux jours effectués.

En effet, les Caisses d'Assurance Maladie considèrent que si la cure est interrompue, seul le médecin contrôleur peut décider du remboursement. Aussi, quel que soit le taux, le risque, le régime de prise en charge et les motifs* d'interruption de la cure, le curiste devra régler à l'établissement thermal le montant correspondant aux soins effectués et présenter ensuite

à sa Caisse le document de prise en charge complété par notre établissement.

* La Sécurité sociale prend en compte 2 types de motifs, librement appréciés par la Caisse et le médecin contrôleur ensuite :

- la force majeure (motif grave et légitime)

- la raison médicale, lorsqu'elle est attestée par la fourniture d'un certificat médical.

5.1.2 Dans le cadre des cures non conventionnées, Les soins et activités prévues dans les forfaits ne peuvent être ni échangés ni remboursés.

Seul un certificat médical attestant une contre-indication à une activité choisie permettra, dans la mesure du possible et en fonction du planning des réservations des Thermes, un changement d'activité/prestation et, éventuellement un remboursement des prestations non effectuées.

En l'absence de présentation d'un certificat médical attestant une contre-indication à recevoir les soins choisis, aucun remboursement des prestations non effectuées restantes ne pourra être réclamé par le client.

5.2 Modification du fait des Thermes,

5.2.1 Dans le cadre des cures conventionnées, Aucune modification d'orientation ou de forfait ne peut intervenir en cours de cure.

5.2.2 Dans le cadre des cures non conventionnées, Les Thermes de Balaruc-les-Bains se réservent le droit de modifier le contenu des programmes/ ateliers ou certaines prestations prévues si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Les Thermes de Balaruc-les-Bains s'engagent, dans ce cas, à faire tout leur possible pour fournir au client, en remplacement, des prestations équivalentes.

6. ANNULATION

6.1 Du fait du client, Toute demande d'annulation de cure devra être signalée aux Thermes de Balaruc-les-Bains par courrier recommandé avec accusé de réception comportant l'exemplaire original de la confirmation de réservation barré avec la mention « annulation », daté et signé. C'est la date de réception du recommandé qui sera prise en compte.

6.2 Du fait des Thermes, Lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent et rendent impossible la réalisation des soins, les Thermes s'engagent à repositionner, dans la mesure du possible toute prestation/soin n'ayant pu être effectué(e).

(Dans le cadre des cures conventionnées, les prestations non réalisées ne seront pas facturées par la suite à la Caisse d'Assurance Maladie)

En revanche, aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client/curiste.

7. RESPONSABILITÉ

Notre établissement n'est pas agréé pour recevoir des personnes ayant des pathologies nécessitant un accompagnement personnel.

Il appartient au client/curiste de s'assurer, auprès de son médecin traitant, qu'il n'existe aucune contre-indication avec les soins et activités dispensées au sein de notre établissement.

Notre établissement n'accepte que les personnes âgées de plus de 16 ans (révolus) au jour d'entrée en cure. Tout mineur âgé de plus de 16 ans ne pourra être accepté que sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication et s'il est accompagné d'un adulte effectuant lui-même la cure sur la même période.

Dans le cadre d'une cure conventionnée, Les Thermes de Balaruc-les-Bains ne pourront être tenus responsables d'une mauvaise orientation médicale ni des actes ou omissions des médecins avant ou pendant la cure.

Dans le cadre d'une cure non conventionnée, Un certificat médical de non contre-indication aux soins et prestations prévues dans le forfait est obligatoire.

En cas de non transmission de ce certificat médical par le client/curiste, l'établissement thermal ne pourra être tenu responsable des problèmes de santé que les prestations/soins effectués auprès du client auraient pu lui causer.

En aucun cas les Thermes de Balaruc-les-Bains ne pourront être responsables du fait de circonstances de force majeure, du fait du tiers étranger à l'exécution des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable au client.

Toutes les mentions relatives au prix, prestations, formalités administratives ou sanitaires figurant dans nos brochures ne sont fournies qu'à titre purement indicatif et ne peuvent constituer un engagement définitif de notre part.

En tous les cas, l'établissement thermal ne pourra être tenu pour responsable des objets personnels appartenant aux curistes (voil, perte, dégradation..).

Aussi, il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur (bijoux, smartphone..).

8. CONDITIONS D'ACCÈS AUX SOINS ET AUX BASSINS

8.1 Sandales antidérapantes neuves obligatoires L'attention des clients/curistes est attirée sur le fait que l'accès aux soins et aux bassins nécessite le port obligatoire de sandales en plastique neuves antidérapantes. Pour des raisons d'hygiène, le port du bonnet de bain est également obligatoire dans les bassins.

8.2 Tenue Le port des shorts de bains, sous-vêtements ou burkini est interdit.

9. CONDITION DE PRESENTATION DANS L'ETABLISSEMENT THERMAL

9.1 Hygiène, Toute personne se présentant au sein de notre établissement afin d'y recevoir des soins (cures conventionnées ou libres) doit veiller à avoir une bonne hygiène corporelle (douche préalable) afin de permettre une meilleure efficacité des soins. Toute personne atteinte d'une lésion ou infection contagieuse ne pourra pas être acceptée au sein de notre établissement afin d'éviter toute contamination aux autres clients. En cas de survenance d'une telle affection pendant le séjour au sein de notre établissement, le service de l'infirmerie devra en être immédiatement informé. La Direction se réserve le droit d'interrompre la cure /soins de toute personne atteinte de ce type de pathologie.

En cas de lésion cutanée ou plaie ouverte, la personne doit immédiatement et obligatoirement en informer le service de l'infirmerie qui pratiquera au besoin, exceptionnellement pour faire face à l'urgence, un pansement étanche afin de permettre à la personne de poursuivre les soins. Toutefois, il appartient au curiste de se présenter, pour recevoir les soins, avec un pansement étanche déjà posée sur la plaie ou la lésion cutanée. La charge de l'achat des pansements nécessaires incombant au curiste.

9.2 Obligation de vigilance et prudence Pour l'accès aux bassins et aux cabines de soins, le port du bonnet de bain et de sandales en plastique antidérapantes neuves est obligatoire (articles disponibles en vente sur place dans notre boutique).

Il est demandé au curiste de faire preuve de prudence et de vigilance dans ces zones en adaptant notamment son comportement (marche lente, prise d'appui..).

Les conséquences dommageables liées aux chutes de curistes au sein des Thermes lorsqu'elles sont dues à un manque de vigilance et/ ou de prudence ne sauraient engager la responsabilité de notre établissement.

10. RECLAMATION

Toute réclamation éventuelle devra être adressée à la SPLETH de Balaruc-les-Bains par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du service relation clientèle. Cette réclamation devra obligatoirement être accompagnée de justificatifs et intervenir, au plus tard, dans les 15 jours après la fin de la cure du client.

Une réclamation adressée hors délai ou sans justificatif à l'appui ne pourra pas être prise en compte.

11. MEDiateUR A LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.152-1 à L.152-5 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Pour tout litige ne concernant pas un service de santé, le Médiateur du thermalisme peut être saisi : sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme - 157 chemin de Garia - 64300 LAA MONDRANS

12. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi applicable est la loi française.

En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, tout différend relèvera de la compétence juridictionnelle des juridictions judiciaires de Montpellier(34).

13. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données le concernant. Le client peut expressément s'opposer à la divulgation de ses coordonnées. Pour cela, il lui suffit de le signaler en écrivant à : SPLETH de Balaruc-les-Bains, BP 45, 1 rue du Mont Saint Clair, 34 540 Balaruc-les-Bains.



EN PLUS DE MA CURE

J'agrèmente ma cure de soins complémentaires selon mes envies, j'expérimente de nouveaux soins thermaux.

LES SOINS THERMAUX À LA CARTE

Complétez votre cure de soins thermaux

• Les soins thermaux spécifiques rhumato concernés •

Hydrojets du dos, douche dorsale, étuves

• Les soins thermaux spécifiques phlébo concernés •

Couloir de marche, compresses, hydrojets des jambes, douche

de pulvérisation des membres, bain massant des jambes

1 soin	19€
3 soins	52€
6 soins	97€
12 soins	178€

DOUCHE AUX JETS À LA CARTE

La douche au jet d'eau thermale agit en massage musculaire et veino-tonique.

En exclusivité à Balaruc-les-Bains cette douche est effectuée

par un agent thermal à l'aide de deux jets d'eau.

Elle est indiquée pour son effet général stimulant et antalgique

et ses bienfaits localisés sur les muscles du rachis et dans son ensemble

sur les ceintures scapulaires et pelviennes.

1 soin	29€
3 soins	80€
6 soins	148€
12 soins	271€

APPLICATION DE BOUE THERMALE À LA CARTE

Lit d'application de boue thermale, unique en France, breveté

et plusieurs fois récompensé, est un soin thermal rhumato

particulièrement apprécié par nos patients.

Allongé sur un lit d'application, des buses positionnées par l'agent thermal

diffusent une boue liquide et onctueuse à l'eau thermale de Balaruc-les-Bains.

Soin chaud à une température constante de 42°C pendant 13 minutes,

il a un effet anti-inflammatoire, antalgique et myorelaxant.

1 soin	35€
3 soins	97€
6 soins	179€
12 soins	328€

HYDRO-AÉROBAINS À LA CARTE

Un **bain 100% eau thermale bouillonnant** composé

de jets d'eau thermale et de bulles d'air.

Des jets d'eau thermale sont diffusés sous pression courante, et réalisent

un hydromassage en suivant les trajets musculaires. Des bulles d'air comprimées

provoquent un massage décontractant et relaxant du corps.

Son action est antalgique et drainante, décontractante et relaxante.

1 soin	35€
3 soins	97€
6 soins	179€
12 soins	328€



Ce parcours santé est conseillé en complément de votre cure thermale. Il n'est pas pris en charge par la sécurité sociale et reste donc à vos frais.

LE PARCOURS SANTÉ LOMBALGIE

NOUVEAUTÉ

La lombalgie ou plus communément "mal de dos" fait partie des symptômes les plus fréquemment évoqués aujourd'hui.



Aussi bien au travail qu'à la maison, il existe une multitude de gestes parasites et de mauvaises postures qui aboutissent bien souvent à la lombalgie.

149€

Le parcours santé Lombalgie vous propose un accompagnement spécifique visant à compléter les bienfaits des soins de votre cure thermale pour :

- Mieux comprendre les mécanismes de cette pathologie chronique,
- Réadapter votre comportement pour une meilleure gestion de la fatigue et de la douleur,
- Améliorer votre qualité de vie grâce à l'activité adaptée et aux conseils nutrition.

Dès le premier jour votre suivi sera assuré par une équipe dédiée à faciliter vos démarches. Le parcours santé lombalgie démarre par une évaluation des aptitudes physiques et un bilan nutrition.

7 ateliers collectifs sont ensuite répartis sur les 18 jours de cure, définis lors du bilan d'entrée en programme :

- Stretching
- Pilates
- Marche active
- Sophrologie collective
- Relaxation progressive

Il comprend ensuite l'accès à :

- Une conférence "diététique et maladies inflammatoires",
- Un atelier diététique ludique et un atelier activités physiques adaptées "lombalgie".

En fin de cure, un bilan est effectué et votre suivi est assuré par une prise de RDV téléphonique à 3 mois.



MES SOINS SANTÉ VOUS BIEN

Nous avons réuni des professionnels, experts dans leurs domaines, et dont l'objectif est de mettre à votre service des activités adaptées à vos attentes, conçues grâce à leur savoir-faire et leur expérience.

Activités physiques adaptées • Expert en remise en forme et confiance en soi, votre coach Patrice vous accompagne :



POUR FAIRE DU SPORT

Stretching

Activité physique douce qui consiste à étirer la musculature et assouplir les articulations. Le stretching permet d'acquérir une certaine souplesse générale, une posture et un maintien, très utiles pour le corps au quotidien.

Pilates

Ensemble d'exercices physiques visant au renforcement des muscles centraux et au bon équilibre du corps. La méthode Pilates est principalement utilisée dans une perspective d'amélioration de la force, de la souplesse, de la coordination et du maintien d'une bonne posture.

Séance collective de 50 minutes

1 séance collective.....	13€
2 séances collectives.....	20€
3 séances collectives.....	25€

A SON RYTHME

Atelier Lombalgie - Maintien et prévention des maux de dos

Une séance spécifique pour apprendre les bons gestes et postures à adopter, muscler votre dos et votre ceinture abdominale

Relaxation progressive

La relaxation progressive est une méthode développée par le Dr Edmund Jacobson au début du 20^{ème} siècle.

Elle est de nos jours largement utilisée dans le milieu médical. Le principe se fonde sur des techniques dirigées de réduction du tonus musculaire qui ont pour effet de détendre la totalité du corps et, par voie de conséquence, d'obtenir un relâchement des tensions nerveuses et psychiques.

Cette méthode est particulièrement indiquée dans le cadre de la gestion du stress, des douleurs musculo-squelettiques et même des addictions.

Séance collective de 50 minutes

1 séance collective.....	13€
2 séances collectives.....	20€
3 séances collectives.....	25€

ENSEMBLE...

Marche active

Cette activité est rattachée aux activités reconnues par la Fédération Française de Randonnée.

Un parcours de balade découverte mêlant activité physique, tourisme et échanges !

Parcours prédéfini dans les parcs de la ville de Balaruc-les-Bains et tout autour de la presqu'île.

La marche active avec bâtons comprend un échauffement, une randonnée en extérieur guidée et animée.

Il se termine par une séance d'étirements sur la promenade et les pontons

Les Thermes mettent à disposition du curiste les bâtons de randonnée. Nombre de participants : 20 personnes maximum.

Le curiste doit prévoir les chaussures de sport ou de marche et une bouteille/gourde d'eau.

Séance collective de 2 heures

1 séance collective.....	7€
--------------------------	----



REMETTRE DE L'ÉQUILIBRE DANS SON CORPS

La sophrologie

Libérez vos tensions

La sophrologie nous invite à nous concentrer sur notre corps et notre esprit afin de relâcher les tensions et apaiser les empreintes négatives qui marquent nos personnalités.

Séance individuelle de 50 minutes

1 séance individuelle.....	45€
2 séances individuelles.....	75€
3 séances individuelles.....	99€

Séance collective de 50 minutes

1 séance collective.....	13€
2 séances collectives.....	20€
3 séances collectives.....	25€

LES BIENFAITS DE LA SOPHROLOGIE

Conférence gratuite :
Tous les mardis de 16h30 à 18h30

La nutrition

Diététicienne à votre écoute, Aude vous conseille et vous suit au delà de votre séjour à Balaruc-les-Bains

Quel que soit le thème abordé, en matière de nutrition, la connaissance de l'équilibre et de la structure alimentaire joue un rôle fondamental dans le bien-vieillir. La nutrition demeure la base du maintien d'une bonne santé et garantit la longévité.

Durant votre cure thermale, vous pouvez bénéficier de conseils nutritionnels à travers des conférences.

Une consultation individuelle et personnalisée vous permettra d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et les garder, trouver un équilibre et le conserver ou encore perdre du poids de façon progressive et ne pas en reprendre.

Grâce à des entretiens téléphoniques et/ou mailing post-cure, nous garantissons un suivi régulier.

Séance individuelle de 30 minutes

1 consultation.....	26€
2 consultations.....	49€

LA NUTRITION - 2 THÉMATIQUES

Conférences gratuites :
Tous les lundis de 11h à 12h :
"Le sucre : ami ou ennemi"

Tous les lundis de 14h à 15h :
"Alimentation et douleur"

MES SOINS SANTÉ VOUS BIEN



APAISER SON ESPRIT

L'hypnothérapie

Votre hypnothérapeute Nathalie crée la confiance pour vous aider à lâcher prise, se reconstruire, et retrouver confiance en soi.

L'hypnothérapie est une technique naturelle et saine qui permet de vous libérer de comportements, d'émotions, ou de situations négatives afin d'atteindre votre objectif. Cet accompagnement a pour but de vous faire accéder en conscience, au bien-être mental, physique et relationnel.

Elle permet l'accès au vaste potentiel qu'est l'inconscient qui dans cet état dit de conscience modifié est extrêmement réceptif aux suggestions positives qu'il enregistre et retranscrit.

Les prérequis pour un excellent résultat :

- être engagé à vivre autrement et surtout avoir confiance en la personne qui vous accompagne.

Consultation individuelle de 50 minutes

1 consultation	55€
2 consultations	95€
3 consultations	135€

Ce dispositif est particulièrement préconisé pour initier un vrai travail de fond.

L'HYMNOSE ET SES BIENFAITS

Conférence gratuite :
Tous les mercredis de 16h à 17h



EN MUSIQUE...

Le tang'équilibre

Entrez dans la danse avec Claude et Marie-Rose, danseurs professionnels, qui vous initient avec musicalité au tango argentin pour se sentir plus léger.

Le tango argentin, par la diversité de ses rythmes dans des styles différents, procure des émotions particulières et présente de nombreux bienfaits pour l'équilibre tant physique que psychique et cérébral.

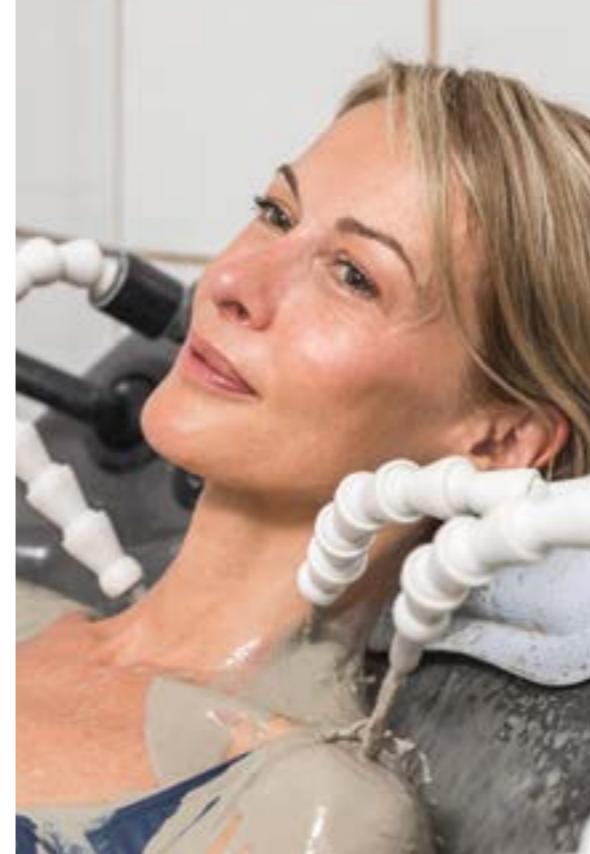
Faites-vous plaisir avec cette danse et surtout du bien quelque soit votre potentiel physique ou aisance corporelle.

1 séance	13€/pers - 24€/couple
3 séances	35€/pers - 60€/couple
6 séances	59€/pers - 100€/couple

DÉMONSTRATION DE TANGO

dans le Hall des thermes !
Tous les mardis de 15h à 16h

Prenez part au développement des futurs soins en participant à notre enquête de satisfaction.
La parole est à vous...



4 SOINS PAR JOUR

La cure comprend les soins en rhumatologie suivants :

- Application de boue thermique
- Hydro-aérobains

+

2 soins au choix parmi les soins en rhumatologie suivants :

- Étuves
- Hydrojets du dos
- Douche dorsale

Cette mini cure santé n'est pas prise en charge par la sécurité sociale et reste donc à vos frais.



MA MINI CURE SANTÉ RHUMATO

De la journée de découverte à la pause thermale de 6 jours, accordez-vous un concentré de cure pour soulager vos douleurs articulaires et maux de dos.
Découvrez nos soins spécifiques en rhumatologie : bains et jets massants, application de boue aux effets antalgiques, anti-inflammatoires et relaxants.
Profitez tout simplement des bienfaits de l'eau thermale de Balaruc-les-Bains.

Je choisis une formule de 1, 2, 5 ou 6 jours :

CURE 1 JOUR
4 soins / jour

79€



CURE 2 JOURS
4 soins / jour

155€



CURE 5 JOURS
4 soins / jour

378€



CURE 6 JOURS
4 soins / jour

449€





MA MINI CURE SANTÉ JAMBES LÉGÈRES

De la journée de découverte à la pause thermale de 6 jours, accordez-vous un concentré de cure pour agir sur vos troubles liés à une mauvaise circulation veineuse, et inconforts de type jambes lourdes. Découvrez nos soins spécifiques de phlébologie : bains massants, compresses, et couloir de marche aux effets stimulants, drainants et calmants. Laissez agir les bienfaits de l'eau thermale de Balaruc-les-Bains.

Je choisis une formule de 1, 2, 5 ou 6 jours :

5 SOINS PAR JOUR

La cure comprend les soins en phlébologie suivants :

- Couloir de marche
- Hydrojets des jambes
- Douches de pulvérisation des membres
- Bain massant des jambes
- Compresses

CURE 1 JOUR
5 soins / jour

56€

CURE 2 JOURS
5 soins / jour

106€

CURE 5 JOURS
5 soins / jour

249€

CURE 6 JOURS
5 soins / jour

298€

Cette mini cure santé n'est pas prise en charge par la sécurité sociale et reste donc à vos frais.



MA MINI CURE SANTÉ RHUMATO-PHLÉBO

De la journée de découverte à la pause thermale de 6 jours, accordez-vous une expérience thermale profonde et reminéralisante. Découvrez notre offre de soins spécifiques en rhumatologie et phlébologie riche en bains et jets massants, application de boue. Ressourcez-vous grâce à l'eau thermale de Balaruc-les-Bains.

Je choisis une formule de 1, 2, 5 ou 6 jours :

6 SOINS PAR JOUR

La cure comprend les soins en rhumatologie et phlébologie suivants :

- Application de boue
- Hydrojets du dos
- Douche dorsale
- Couloir de marche
- Compresses
- Bain massant des jambes

CURE 1 JOUR
6 soins / jour

98€

CURE 2 JOURS
6 soins / jour

189€

CURE 5 JOURS
6 soins / jour

459€

CURE 6 JOURS
6 soins / jour

545€

Cette mini cure santé n'est pas prise en charge par la sécurité sociale et reste donc à vos frais.



O'balia

Spa thermal de Balaruc-les-bains

LE 1^{ER} SPA THERMAL DE MÉDITERRANÉE



ESPACE SPA

Un univers dédié à la beauté et la douceur. modelage, soins du visage et du corps, enveloppement, bain chromo détente, ondé hydromassante.

- Massages,
- Gommages et enveloppements,
- Escapades aromatiques...

ESPACE BASSINS

Dans un décor de verdure et de bois naturels méditerranéens, l'espace décline l'eau dans tous ses états avec :

- **L'oasis** : grand bassin sensoriel, banquettes hydromassantes, canapés bouillonnants, geyser et cols de cygne.
- **L'onsen** : bain bouillonnant d'inspiration japonaise
- **Le caldarium et le sauna**



@obalia.spathermal



@spa_obalia



Spa thermal O'balia

Un lieu unique de plaisir et de détente, où, grâce à l'eau thermale, chacun peut se ressourcer selon ses envies et vivre un moment exceptionnel de relaxation. • **L'eau thermale de Balaruc-les-Bains riche en oligo-éléments** • à 5 minutes des Thermes (en voiture) • Ouvert 7 jours sur 7 • Accès BASSINS / HAMMAM / SAUNA dès 12,50 € • Soins et Mini-cures détente sur réservation.

O'balia SPA THERMAL - CENTRE DE BIEN-ÊTRE - Allée de sources - BP 45 - 34540 Balaruc-les-Bains Tel. 04 67 18 52 05 - contact@obalia.fr - www.obalia.fr

VENIR À BALARUC-LES-BAINS

EN TRANSPORT EN COMMUN

J'arrive en train

Infoligne SNCF : 3635 (0,34 €/minute)
Gare de Sète avec TGV direct Paris-Sète, durée 3 h 45
Taxis et autocars au départ de la gare SNCF de Sète

En bus

BUS DE VILLE **Ligne n° 14** (ligne gratuite)
Balaruc-les-Bains / Balaruc-le-Vieux centre commercial).
Liaison entre les différents quartiers de Balaruc-les-Bains

En avion

- Aéroport de Montpellier (29 km) 04 67 20 85 85
- Aéroport de Béziers (48 km) 04 67 80 99 09
- Aéroport de Nîmes (75 km) 04 66 70 49 49

EN VOITURE

Autoroute A9 à 20 minutes de Montpellier
Sortie Sète / Balaruc-les-Bains

Les principaux parkings de proximité et espaces de stationnement à moins de 10 minutes du centre-ville :

- **Rue du Stade** : 100 places
- **Parking Guinguette** : 83 places
- **Avenue de la Gare** : 50 places
- **Allée des Sources** : 100 places

STATIONNEMENT

ZONE BLEUE • 200 PLACES

Stationnement limité à 1h30. Places gratuites et accessibles

où ? Plan du port, Avenue du port, Place Lucien Salette, Rue Montgolfier, Rue de la République, Rue des Anciens Thermes, Avenue de Montpellier, Rue du Docteur Bordes.

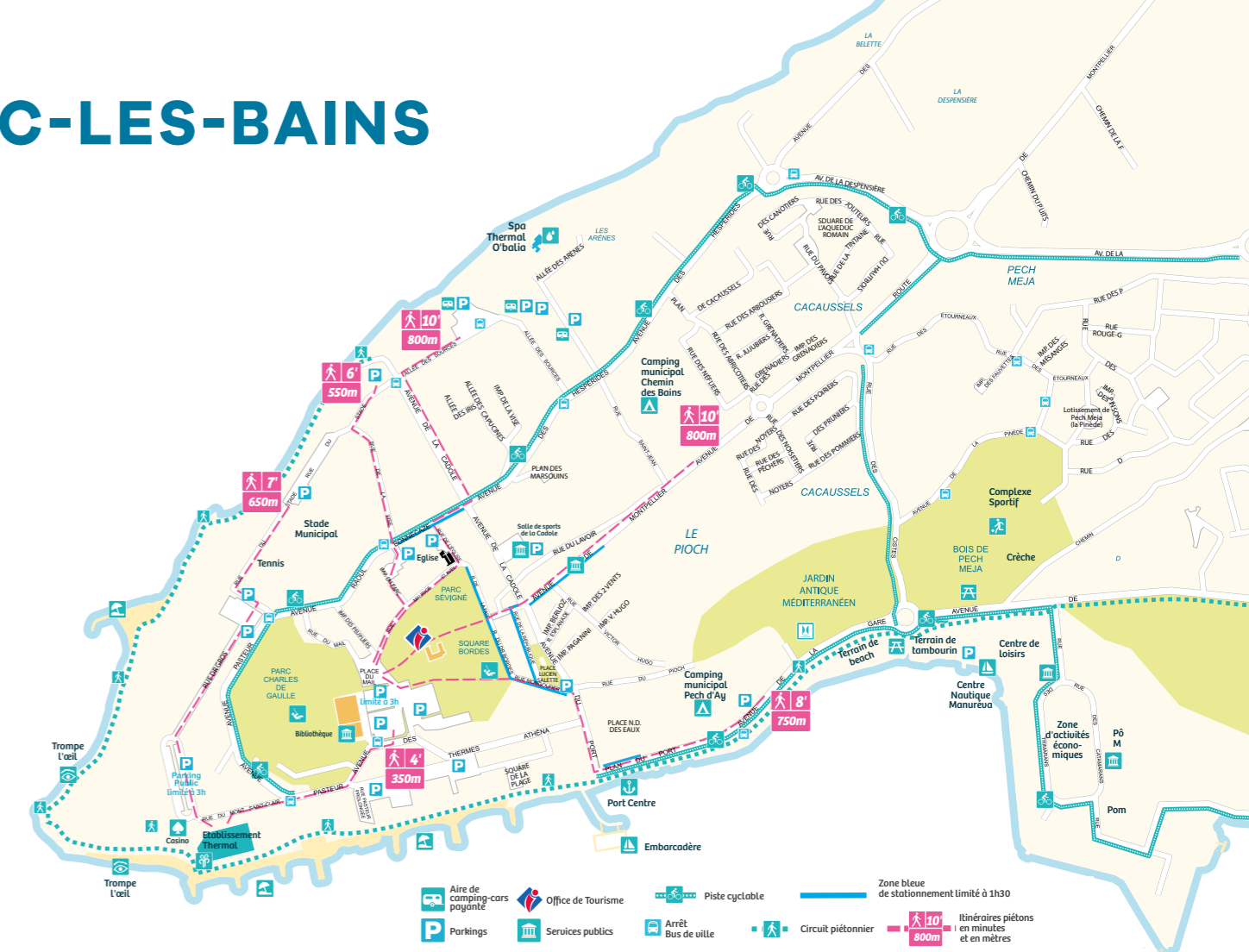
quand ? Du lundi au samedi : 9h / 12h et 14h / 19h.

PARKINGS PUBLICS • 280 PLACES

dans des zones de stationnement limité à 3h, gratuites et à moins de 4 minutes des thermes

où ? Rue du Mont Saint Clair, Place du Mail

Disque de stationnement obligatoire, en vente à l'Office de Tourisme (1€).



SUR PLACE, JE ME DÉPLACE À PIED OU À VÉLO !

Les thermes et la station Balaruc-les-Bains s'engagent dans la mise en place de projets et la promotion de l'activité physique et sportive pour la santé et le bien-être, de toutes et tous, tout au long de la vie. Pour venir en cure un parking pour les vélos est accessible sur le côté de l'établissement thermal.

Sur place des professionnels vous proposent la location de vélos, le transport en coursier pour allier balade et activités quotidiennes.

Il existe un réseau de Rézo pouce développé sur le bassin de Thau. Pour tout renseignement merci de vous rapprocher de l'office de tourisme de Balaruc-les-Bains.





Au cœur de la lagune de Thau, Balaruc-les-Bains, la plus méditerranéenne des stations thermales, possède de multiples atouts pour conjuguer **soins et détente**, et faire de votre séjour **un grand moment de découverte**.

Balaruc est tout autant **source de trésors touristiques** que de **loisirs** en tout genre.

Le bien-être qui vous attend ici se couplera de **découvertes naturelles, patrimoniales ou touristiques**, mais aussi de **moments de détente**.



PARTENAIRE DE VOTRE SÉJOUR

Balaruc Tourisme, situé en cœur de ville au Pavillon Sévigné, vous propose de multiples services :

- **Espace Billetterie** : activités, sorties bateaux, excursions... découverte : Lagune de Thau, Méditerranée, Canal du Midi, Massif de la Gardiole. Spectacles... produits boutiques...

- **Informations sur les incontournables de la région**
- Obtenez **Votre Carte B.I.P.**, sources d'avantages.

Nos conseils accompagnent vos envies !



CHOISIR SON HÉBERGEMENT

Privilégier un hébergement recensé à l'**Office de Tourisme** c'est faire le choix de la **sécurité** et de la **qualité**, à **prix adaptés** !

VOTRE GUIDE HÉBERGEMENT

Meublés de tourisme par agences immobilières ou par particuliers, hôtels, résidences de tourisme, campings, villages de vacances.

Nos conseillers en séjour sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre recherche d'hébergement.



CARTE BIP SOURCES D'AVANTAGES

Demandez **Votre Carte BIP "Source d'Avantages"** Profitez de **nombreuses réductions** auprès de nos partenaires et tentez de **gagner un séjour**!

Devenez une **Balaruc Importante Personne** !

Pour imprimer votre carte BIP :

1. Présentez une preuve d'hébergement à l'Office de Tourisme.
2. Participation forfaitaire de 1 €.



UNE GASTRONOMIE LOCALE À DÉCOUVRIR

Pour découvrir le meilleur de la gastronomie locale, Balaruc-les-Bains recèle d'**excellents restaurants**.

Produits de la mer, coquillages de la lagune de Thau, vins et apéritifs, votre séjour à Balaruc sera un moment d'étonnement gustatif.

Régalez-vous !

DES COMMERCES ET SERVICES DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ

Profitez de l'ambiance de la station balarucoise pour flâner dans les boutiques et commerces.



TAXE DE SÉJOUR

Le paiement de la taxe de séjour par les personnes séjournant dans un hébergement touristique est une obligation légale (article L. 233-26 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Tarifs par jour et par personne et selon les catégories d'hébergement :

Palaces	4.40€
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés tourisme 5 étoiles	3.30€
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés tourisme 4 étoiles	2.05€
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés tourisme 3 étoiles	1.05€
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés tourisme 2 étoiles	0.99€
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés tourisme 1 étoile Village de vacances 1, 2 et 3 étoiles , chambres d'hôtes, emplacement aires de camping-cars	0.88€
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances et meublés de tourisme en attente de classement ou sans classement	Tarif calculé au % du loyer jour
Non Classé	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles	0.66€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles , ports de plaisance	0.22€

Tarifs susceptibles d'être modifiés par délibération municipale ou par décret gouvernemental. Pour toute question, merci de vous renseigner auprès de votre hébergeur ou à l'Office de Tourisme.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Les Thermes de Balaruc-les-Bains • Station thermale de Méditerranée



TÉLÉPHONES

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION

contactez par téléphone le 04 67 51 76 01 ou par mail accueil.reservation@thermesbalaruc.com

Le service Réserve téléphonique est ouvert :

Du lundi au vendredi : 08h30 - 18h00

Le samedi : 08h30 - 12h00

Le service Accueil est ouvert :

Le lundi : 06h00 - 18h00

Du mardi au vendredi : 08h00 - 18h00

Le samedi : 08h30 - 18h00

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

Téléphone Standard : 04 67 51 76 00

Fax standard : 04 67 51 76 91

LES THERMES DE BALARUC-LES-BAINS • SPLETH - 1 rue du Mont Saint-Clair • BP 45 - 34 540 Balaruc-les-Bains

Site web : www.thermesbalaruclesbains.com • contact.thermes@thermesbalaruc.com

SAISON THERMALE 2020

du 02 mars au 19 décembre 2020

Les Thermes de Balaruc-les-Bains
1 rue du Mont Saint Clair - BP 45
34540 BALARUC-LES-BAINS

HÉBERGEMENT

Balaruc Tourisme
Téléphone 04 67 46 81 46
Fax 04 67 46 81 54

✉ contact@balaruc-les-bains.com
balaruc-les-bains.com : rubrique "se loger"

ACCÈS

Par la route

Autoroute A9 à 20 minutes de Montpellier.
Sortie Sète / Balaruc-les-Bains

En train

Infoligne SNCF : 3635 (0,34 €/minute)

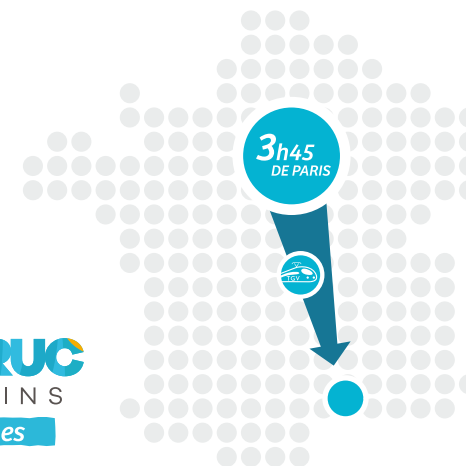
Gare de Sète avec TGV direct Paris-Sète, durée 3 h 45

Taxis et autocars au départ de la gare SNCF de Sète

En avion

- Aéroport de Montpellier (29 km) 04 67 20 85 85
- Aéroport de Béziers (48 km) 04 67 80 99 09
- Aéroport de Nîmes (75 km) 04 66 70 49 49

BALARUC
LES BAINS
les Thermes



Les photos, descriptifs, dates et horaires ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la SPLETH, ils sont donnés à titre indicatif uniquement. Les tarifs des soins et prestations mentionnés dans le présent livret sont susceptibles d'évoluer en fonction des évolutions législatives et réglementaires ou d'une évolution de la politique tarifaire de la Direction.